

SYNTEF CFDT

Ministère de l'Emploi, Inspection du Travail des Transports, Inspection du Travail de l'Agriculture, ANACT

Le 18 janvier 2008

ÉLECTIONS À LA CCP DES CONTRACTUELS VICTOIRE DE LA CFDT

Après un premier tour marqué par l'absence de quorum (la participation au scrutin s'était seulement élevée à un peu plus de 42%), les agents contractuels étaient à nouveau appelés à s'exprimer le 15 janvier 2008 pour désigner leurs représentants à la Commission Consultative Paritaire (CCP).

**Avec près de 30% des suffrages,
et 4 sièges sur les 12 à pourvoir
la CFDT arrive en tête de ce scrutin**

Nous étions déjà en première position aux dernières élections à la CCP en 2002. Vous avez choisi de nous renouveler votre confiance et nous vous en remercions.

Tableau des résultats :

	Nombre de voix	Sièges services déconcentrés	Sièges en administration centrale	Nombre de sièges au total
CFDT	280	3	1	4
SYACO	222	2	1	3
CGT	221	1	2	3
SNU	113	1	0	1
UNSA	107	1	0	1

Le taux de participation est de 55,74% (il était de 39,16% en 2002).

Cette hausse sensible témoigne de l'intérêt croissant des agents contractuels pour leur représentation collective. Nous ne le dirons jamais assez, il est essentiel, pour être entendu, que les agents s'expriment largement en affirmant leur volonté d'être bien représentés face à l'administration.

À travers ce scrutin, les agents contractuels ont aussi manifesté le souhait d'être régulièrement informés des évolutions en cours (missions des services et structure du Ministère) et d'être soutenus au niveau de leurs carrières individuelles !

La CCP, au sein de laquelle siégeront vos élus, sera une instance paritaire où seront présentés les situations individuelles qui appellent un soutien.

Elle sera aussi un lieu important pour forcer l'administration à considérer les revendications des agents contractuels au même titre que celles des autres catégories : cadre de gestion, carrières, formations, reclassement, etc.

Vos représentants vous tiendront informés des débats à la CCP et rendront compte de leur mandat.

Forte de son réseau, la CFDT interviendra également dans les autres instances paritaires du Ministère et de la Fonction publique pour défendre la demande de nette augmentation des primes des contractuels et des mesures de rattrapage en matière de pouvoir d'achat.

La CFDT recherchera toutes les convergences utiles pour faire aboutir ses revendications.

Vos élus à la Commission Consultative Paritaire :

Collège services déconcentrés

Titulaires	Suppléants
WADOUX Henriette DDTEFP Oise	BELOT Wilfrid DDASS Var
PINOT Laurent DRTEFP Basse Normandie	AVALLET DINNEQUIN Sylvette DRTEFP Paca
MASUYER Michel DDTEFP Nord Lille	BERTHIER Maud DRTEFP Ile-de-France

Collège administration centrale

Titulaire	Suppléante
DELHAYE Jean Fabien DAGPB	GANGNEUX Véronique DAGEMO-CBCM